

Comme tous les ans, le club vous reste **accessible durant tout l'été !**

À chacun d'entre nous d'en **prendre soin**
et d'en faire **respecter la sécurité** qui est l'affaire de toutes et tous !

Attention, il y aura toujours **des travaux d'entretien le mardi**.

Donc, **AUCUN tir** n'est possible **le mardi**. Ceci pour la sécurité de nos bénévoles ! **Merci**.

Aucune permanence ne sera assurée, cet été, (comme tous les ans)
les dimanches ou autres jours, chacun doit avoir ce qu'il faut pour tirer.

Surveillez bien vos **cartes de tir**, les **contrôleurs** du club **prennent aussi des vacances...**

Soyez prévoyants, surtout, quant à la péremption de vos **détentions** de **Catégories B...**

Faire un renouvellement/achat de Cat/ B, fin août ou en septembre est « quasi impossible... »

Pour « mémoire », mail semaine 24 : Fin de la saison sportive 2019 !...

Il était demandé, si vous souhaitiez reprendre une licence de tir pour la saison à venir ?...

Quatre possibilités s'offraient à vous, la réponse était à donner avant le 18 juin 2019,
et vous avez reçu confirmation de votre situation, aussitôt par mail.

1) Vous souhaitiez maintenir votre inscription en 1^{er} club ?

Il était demandé de régler votre licence de **165 €uros**, par **Rib/chèque**, **AVANT FIN AOUT**,
au **plus tard**. **Vous avez été nombreuses/x à anticiper votre règlement, nous vous en remercions !**

En procédant ainsi, cela va permettre au club de commander votre licence auprès de la FFTir, au plus vite.
De votre côté, vous pourrez récupérer votre **nouvelle licence 2019-20** bien plus rapidement, courant
septembre, à priori, et enfin, votre **badge d'accès** au club restera toujours actif...

Si vous souhaitez acquitter le montant de votre licence en **deux fois** maximum, ce n'est pas **une obligation**,
merci de rédiger un 1^{er} chèque de **80€uros**, encaissable **fin août** et le second sera encaissable fin septembre.

Même procédure, si vous étiez en **2^{ème} club**, la **carte du club APA** est à **115 €uros**.

2) Si vous souhaitiez QUITTER le club des APA pour un **AUTRE CLUB** de tir (*mutation*) :

Aucun problème, mais, il fallait indiquer, par mail, les **coordonnées**
de ce **NOUVEAU club**, **particulièrement**, si vous déteniez des armes de **catégorie « B » !**
Rappel : vous n'avez pas de raisons à donner au club sur le motif de votre départ qui validera d'office toutes les mutations demandées.

3) Si vous quittiez le club ET la FFTir, donc que vous souhaitiez **ARRETER le tir** et que vous
DETENIEZ encore des armes de catégorie « B » :

Il vous faudra mettre vos armes en **DEPOT/VENTE** chez un **armurier agréé** et **l'INDIQUER par mail** au club ! **Merci**.

A défaut ... comme le prévoit la législation, notre association **doit signaler** à la **PREFECTURE** les noms des
sociétaires, **qui n'ont pas repris de licence de tir et qui détiennent toujours des armes de CATEGORIE**
« B », sans justification de fait, car n'ayant plus de licence de tir.

4) Si vous souhaitiez arrêter le tir définitivement et que vous déteniez **UNIQUEMENT** des armes de
catégorie **« C » ou « D »**, merci de l'indiquer par un simple mail au club.

Vous avez toutes et tous répondu dans les temps, ce qui a permis au club de s'organiser.

Gamme tarifaire du club

Licence 1^{er} club = 165€, Couple = 290€ => vivre sous le même toit, Carte 2^{ème} club = 115€.

Merci de régler, de **préférence**, votre licence par **RIB**. Voir **document ci après**.

Une seule adresse: A. P. A - Club de tir B.P 600 62 44 152 Ancenis cedex.

RIB du club :

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
14706	00002	00060246960	50

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1470 6000 0200 0602 4696 050

Code BIC (Bank Identification Code) - **Code swift:** **AGRIFRPP847**

Précision pour les **sociétaires** souhaitant passer de **2^{ème} club** à **1^{er} club** à Ancenis :

Lors de votre inscription aux APA, en tant que tireur **2^{ème} club**,
il ne **vous pas été** demandé de **droit d'entrée**.

Mais, dès que vous prenez votre **licence 1^{ère} club** aux APA,
ce **droit d'entrée** de **85€uros** est redevable au club. Il est à régler **en sus de la licence**. **Merci**.
Il ne s'acquitte qu'une seule fois, lors de l'entrée en 1^{er} club, Il ne sera pas à ré-acquitter en 2020.

A noter que les codes **d'accès au club changeront** vers la fin septembre
Vos **badges** seront **réactivés automatiquement** dès **réception** de votre **paiement**.

Si vous souhaitez arrêter le tir, le club reprend votre badge 20€uros

Les licences devraient arriver au club et seront distribuées, à réception, vers la mi septembre
une fois votre paiement effectué, votre licence est commandée à la **FFtir**
pour impression, qui l'expédiera ensuite au club.

Pas de paiement préalable => Pas de licence éditée par la **FFtir** !

*Bien entendu, comme l'an dernier, vous pouvez envoyer au club une enveloppe libellée
à votre adresse et affranchie pour recevoir votre nouvelle licence, directement, par la poste.
Ensuite, il faudra la faire valider par votre Médecin, puis par le Président du club.*

Pour vos courriers au club, **une seule adresse** postale fonctionne :
APA - Club de tir, BP 600 62, 44 152 Ancenis cedex.



Nouveau : documents à fournir, au plus vite, **pour valider votre réinscription au club**.

Merci de fournir, par **voie postale** :

- votre numéro de sécurité sociale
- La copie recto/verso de votre carte de mutuelle (si vous en détenez une).
- > Les coordonnées téléphoniques d'une personne à prévenir en cas d'accident.

Motivation de cette **demande** et voir le formulaire **FFtir page 18**

Désormais, en cas **d'accident** sur le site du club, **quel qu'en soit l'origine**, que se soit lors d'un tir, lors d'une chute **ou autres**, le club **doit remplir un constat d'accident**.

Dans ce formulaire de déclaration, il est demandé au club de fournir le **numéro de sécurité sociale** et les coordonnées de la **mutuelle** du sociétaire (s'il en détient une).

Donc, merci de bien vouloir **nous faire parvenir au plus vite, avant mi-aout**,
ces **informations** pour qu'en cas d'accident, **vous soyez pris en charge** au mieux,
par les différents **organismes concernés**.

Actualité du club



L'équipe des Arquebusiers du Pays d'Ancenis est championne de France en F.S.A petit calibre(5,56), discipline T.A.R, sans compter les autres titres, voir plus loin pour le détail. Félicitations à nos compétiteurs !

Renforcement de la sécurité au pas de tir 25mètres

Il a été installé un *klaxon d'alerte* qui retentit quand des tireurs sont auprès des cibles, des feux « *flashes rouges* » se déclenchent en même temps.

La *mise en œuvre* est indiquée par une notice sur le pas de tir 25mètres.

Une réflexion est menée pour une installation semblable au pas de tir 50/100 et 200/100mètres, avec un klaxon moins *agressif* mais tout aussi efficace.



Accident sur un pas de tir

Notre sociétaire, Aymeric Ballu s'est blessé en manipulant son pistolet 9m/m. La blessure n'a pas été trop grave, balle dans le mollet. Notre collègue s'en est bien remis.

Encore, **merci à toutes celles et ceux qui ont adressé des mails de soutien** à cette occasion.

Ce fait doit attirer notre attention sur le respect **absolu de la règle des 5**, lors de toute manipulation d'armes de poing, comme d'armes d'épaules !... **Personne ne peut prétendre échapper à l'accident...**

« *Tous les accidents ont un point commun : le non-respect d'une règle qui sauve* ».

Dans le passé, d'autres sociétaires ont été blessé, plus ou moins sérieusement, soit en effectuant des travaux, soit lors d'un déplacement sur le site du club.

Lors d'une telle situation, il peut, outre, le coté lésionnel de la victime, se poser la question de la **perte de revenu** lié à l'**arrêt de travail**, qui peut aller jusqu'à plusieurs mois...voire le handicap...

Il est important de regarder ce pourquoi **vous êtes vraiment assurés**. Êtes-vous vraiment bien « couvert » ?

Le forfait d'assurance de la licence FFtir, vous couvre qu'à minima...comme **pour toutes autres activités sportives...** Dans le doute, il peut être utile de prendre une **complémentaire** d'assurance spécifique au tir, comme celle que propose l'assureur de la FFtir...

La formule d'assurance complémentaire type **T3** de la FFtir revient à **4.57€uros/an** et couvre également une perte de **revenu pendant 300jours**, sans compter un élargissement des autres prestations, **à vous de voir...**

Ceci se fait, lors du renouvellement de la licence et c'est **une démarche personnelle, à acquitter directement auprès de l'assureur de la FFtir**. Les documents sont disponibles au club et lors de la remise de la licence.



Votre Paquetage d’Arquebusier



Il est proposé toute une ligne de vêtements pour l’été comme pour l’hiver aux couleurs du club.

Utile lors des formations pour ne pas avoir froid ou ne pas salir des vêtements *lambda*.

Pour le beau temps, le polo du club et le body léger est très pratique avec toutes ses poches.

Pour l’hiver, nous vous recommandons le *bodywarmer* et la polaire du club.

Contactez, Stéphanie Binay pour toutes vos commandes. *Livraison sous 15 jours environ.*

Planning général : Tir 300m : sur rendez vous avec nos bénévoles, voir article de ce numéro, plus loin.

Les séances de tir plateaux ont lieu, sur avis, par mail et affichage, certaines jeudis et certains samedis.

Il en est de même pour le TSV, le PTA, le tir Western, le 22 Hunter, etc...

Surveillez vos mails et l’affichage du club.

Sujet récurrent ... mise à jour des Carnets de Tir, comment faire ? ...

Sujet récurrent, car aussi bizarre soit-il, c’est la question qui est la plus souvent posée au club... et pourtant, elle fait l’objet d’une information régulière et variée ...

Pour le déroulement complet, [voir le règlement et le tableau d’information du Président](#) au stand.

De nouveau, donc, en quelques lignes :

- 1) Donc, **oui**, il faut vraiment **TIRER** avec son arme ... et non pas « pointer au stand » pour avoir un coup de « tampon »... car certains pensent vraiment que c’est la procédure !...
Si pas d’arme encore détenue, le club fournira une arme de poing en 22lr.
- 2) **Merci**, de prendre rendez-vous au moins **05 jours** à l’avance pour la validation avec un contrôleur.
- 3) On peut valider aussi, lors de tous les concours amicaux ou officiels de la FFtir et **UNIQUEMENT** avec des armes de catégorie « B » ! Le carnet de tir sert de justificatif à leurs détentions. (*rappel*)
- 4) A défaut, c’est possible, aussi, de le faire, lors des jours de formation, **mais UNIQUEMENT après 16H30**, car la priorité est donnée à la FORMATION et il y a, aussi, encore, des possibilités certains dimanches matin à partir de 11H35... A Courbet et d’autres bénévoles sont là régulièrement et aussi certains mercredis après-midi grâce à l’aide de Ludovic Ratel. (*Consultez vos mails*)

Mais auparavant, votre licence doit avoir été validée par votre médecin et par le président du club.

Le trombinoscope avec le n° de téléphone des contrôleurs habilités est affiché au club. (Rappel)

« Pot » de récupération des étuis sur les pas de tir, attention danger !

Veuillez y déposer **UNIQUEMENT des étuis/douilles vides !... Merci.**

Il arrive que l’équipe travaux du mardi, lors du tri, trouve des cartouches **complètes, percutées ou non !...**

Pour rappel, lors d’un incident de tir, **il vous appartient de neutraliser votre cartouche défectueuse.**

La majorité des cas se produisent avec des cartouches de 22lr. Il suffit d’avoir une pince pour retirer la balle et de disperser la poudre dans le sable, et **seulement ensuite**, de mettre l’étui vide dans le bac de collecte. **Merci.**

S’il s’agit d’une cartouche à percussion centrale, vous démontez la cartouche avec un marteau à inertie, que tout tireur se doit de posséder.

On a retrouvé aussi des **cartouches actives (de 12)** dans les bacs à étuis du pas de tir plateaux.

Merci de votre aide et de votre vigilance !

Merci pour la sécurité de nos bénévoles.

Récupération de la ferraille

Au lieu de vous *débarrasser* de la ferraille à la déchetterie du coin, **venez le faire au stand !**

Nous récupérerons **toutes sortes de ferraille**

Vous trouverez derrière le pas de tir 10mètres, un bac à cet effet.

Si vos déchets de ferraille ne rentrent pas dans le bac, déposez-les à coté. Merci.

La récupération de ferraille constitue un apport de revenu complémentaire pour la trésorerie du club, à l’instar de la collecte de vos étuis ! **Merci de votre participation !**

A vos A G E N D A S...

Tir plateaux : samedi 31 aout après-midi, et dimanche matin, 1^{er} septembre.

En outre, les tirs se déroulent, **certaines jeudis** et toujours aussi certains **samedis après midi**.

Un mail et un affichage vous prévient des différentes dates.

Le prochain aura donc lieu, **samedi 31 aout après midi et dimanche matin 1^{er} septembre**.

Pour participer, il faut utiliser les **cartouches du club, 5.50€ les 25 cartouches, et 2€ la série, en sus**.

Vous pouvez venir avec votre propre fusil ou **emprunter celui du club**.

Nouveau : le tir est possible avec **tous types de fusils de « chasse »**, superposés, juxtaposés, à pompes et semi automatiques.

Si vous avez un doute, apportez votre arme, sur place **Ludovic ou Alexandre vous conseilleront au mieux**.

Ces séances sont **accessibles** aux sociétaires **en formation** comme à ceux qui **n’ont jamais pratiqué** ce type de tir. Vous serez **secondé/conseillé** sur les pas de tir !

Lors d’une séance de tir, vous pourrez engager jusqu’à **15 plateaux successifs** !

Un plateau *sortant* sur votre coté gauche, un autre sur votre « coté » droit, puis, un plateau roulant devant vous, en travers du stand, à une dizaine de mètres, dénommé « *rabbit* » et enfin, vous aurez deux derniers plateaux en mode *rentrant* à engager. Ces plateaux arrivent vers vous et proviennent de lanceurs installés au fond du stand, **qui ont été réparés**. Voilà de quoi passer un agréable moment. **Venez essayer !**

Parcours Tir Air Soft (P.T.A) : samedi 31 aout et dimanche matin 1^{er} septembre

Samedi **31 aout** (de 10H15/16H30) et **1^{er} septembre** (*matin*).

Cette activité est accessible à toutes et à tous, tireurs *confirmés*, tireurs **débutants ou en formation** et **enfants et proches** des sociétaires. Il est utilisé des « armes » de tir air soft sur un parcours de tir.

Les animateurs **Pascal Even et Tintin** mettent leur matériel à votre disposition, mais vous pouvez aussi apporter votre propre matériel !

C’est l’occasion, de pratiquer un mode de tir *en situation* qu’il n’est pas donné à tout le monde de faire, mais, tout en apprenant à **respecter la règle des 5**, dans un environnement diversifié, avec des cibles mobiles *tirables* ou non.

Là aussi, **venez essayer cette discipline de tir de loisir, très réputée dans les pays asiatiques et aux USA !**

«22 Hunter», samedi 31 aout matin

Le samedi **31 aout**, de 9h à 11h30 environ.

Apportez votre **carabine 22lr à lunette** et venez essayer cette discipline de tir. Une série toutes les 45’ environ.

Cette activité est accessible à toutes et à tous, tireurs *confirmés*, tireurs **débutants ou en formation**.

«Découverte du T.S.V», samedi 31 aout matin, de 10h30 à 11h30

Venez découvrir en toute sécurité, cette discipline de la FFtir, sous le contrôle de nos moniteurs.

Prévoir votre 9mm, 38 ou 45acp et venez essayer cette discipline, ou **venez voir à quoi ça ressemble ?...**

Pas besoin de holster, vous « partirez » arme posée sur une table. Tir sur cibles multiples, gongs etc...

La 1^{ère} formation aura lieu le **samedi 07 septembre, la suivante le 5 octobre**.

Les prochaines dates seront communiquées dès que possible.

Il reste une trentaine de sociétaire de la saison 2018-19 qui doivent terminer leur cursus, sans compter qu’une trentaine de nouveaux sociétaires sont attendus...

Notre club à toujours autant d’attrait. Nous **sommes complets** ce jour, en recrutement.

Comment tirer au stand à 300 mètres

Sur rendez-vous téléphonique ferme, car nos bénévoles se déplacent exprès ! Merci.

Yannick Lallemand, 06 15 41 79 46, Jean Pierre Thomas 06.82.98.53.75, Jean Yves Gouy 06 85 19 92 56 ou Jean Jacques Rouland 06 09 34 43 70, peuvent assurer l'ouverture du stand 300m.

Ne pas hésiter à les contacter, directement. Prévoir un préavis d'une semaine. Merci

Rappel pour tirer à 300mètres

Il faut être en mesure de réussir à tirer dans la cible à 200 mètres, de grouper, ceci afin de préserver nos installations du 300mètres.

Ce qu'il s'est passé au club ...

Décès de nos collègues de tir et amis Jean Claude Bellevre et Christian Marret.

Deux grands anciens nous ont quittés cette année.



Jean Claude Bellèvre, rentré au club en 2000 avec son fils Jérôme.

Jean Claude nous a quitté des suites d'une longue maladie.

Jean Claude était un grand amateur de belles armes, grand tireur de tir de loisir, très assidu au club, notamment lors des séances du dimanche près midi dans les années 90, avec Ph Gauthier... que les *anciens* aussi, ont bien connu et apprécié.

Bien que gravement malade, il sera venu au stand jusqu'au bout, pour tirer ou discuter avec les uns et les autres de notre passion commune.

Christian Marret est décédé. Il était rentré au club dans les années 80, c'était un fana du tir à longue distance à l'arme ancienne, notamment à la Sharp en 45-90, même s'il pratiquait d'autres types de disciplines.

Il avait participé aux concours à 800 mètres, organisés par le club à Coëtquidan, dans les années 80'.

Il venait de se retirer aux Sables d'Olonne pour sa retraite et avait renoué, récemment, avec le club, après une longue carrière professionnelle passée en région parisienne.

Il est décédé en faisant du vélo, autre passion qu'il avait à cœur.

Le club a une forte pensée pour leurs proches et familles.



Rassemblement des Arquebusiers de la Duchesse Anne à Ancenis 21 au 24 mars.



Comme tous les ans, votre club et sa section armes anciennes des ADF, les **Arquebusiers de la Duchesse Anne**, vous ont invité à participer à ce grand concours de tir **amical** et sans prétention, aux armes anciennes.

Cette année, certains nouveaux sociétaires ont tenté le coup en participant avec des armes du club, et ils ne l'ont pas regretté. Ils ont même fait des scores que certains anciens envient....

D'autres sont venus nous aider, pour accrocher/décrocher les cibles, compter les

points, saisir les résultats, aider aussi en cuisine, mettre le couvert, faire la vaisselle, tenir le bar, etc...

Un grand merci à tous ces bénévoles qui ont contribué au succès de cette édition 2019, que plus d'un club nous envie !...

Le tir **sur plateaux au fusil à silex ou à percussion** du jeudi après-midi, connaît un succès croissant.

Les trois jours suivants étaient dédiés au tir sur cibles. Tirs au silex, à l'arquebuse, **etc...** de 25 à 300mètres.

Il a été présenté la réplique d'un canon du début renaissance, **en taille réelle**. Propriété d'un de nos sociétaires **Jean Paul Constant**. Avec cette réplique on a effectué, comme de coutume, des tirs de démonstration à **blanc** qui remporté un grand succès.

Ce fut une très belle édition !

Rassemblement National des Arquebusiers de France (A.D.F) à Chinon pour l'Ascension 2019, qui a eu lieu du **29 au 31 mai et 1^{er}, 2 juin**.



Une fois par an, les ADF se rassemblent pour un gigantesque concours de tir aux armes anciennes, toujours, lors de l'Ascension.

Cette année, c'était à Chinon, l'an prochain ce sera **Vitrolles, etc....**

Nous étions une dizaine de tireurs d'Ancenis à participer à cet événement d'ampleur national.

Nous nous étions fixés comme Q.G, l'arrière de nos voitures stationnés près des exposants et sur une belle zone herbeuse.

Ayant apportés des parasols et tables pliantes, nous étions parfaitement installés pour manger ou nettoyer nos armes...

Hélas, les repas **n'ont pas été le point fort** de ce concours de tir, tout comme l'organisation, on attend toujours les résultats officiels !...

Mais on a rencontré pleins de têtes connues et de belles armes !

Et notons que deux sociétaires du club Jean Luc Guedon et Jean Pierre Thomas étaient présents comme bénévoles pour aider à l'organisation.

Il y avait de nombreux exposants, mais pas de bière pression... prestation, que l'on trouve traditionnellement, lors de tout *Rassemblement* digne de ce nom, et ceci au grand désespoir des tireurs qui peinaient à étancher leur soif par ces chaudes journées...

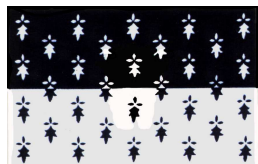
On a assisté à de très beaux tirs

Christophe Boudine au *pistolet origine* a remporté un 3^{ème} prix en *Chamelot Delvigne*, au tir avec un revolver réglementaire français modèle 1873, utilisant des cartouches métalliques à poudre noire calibre 11mm !

Une 1^{ère} pour notre section des ADF Duchesse Anne !

Laurence Gilbert a remporté une médaille de bronze, au fusil Chassepot à **200mètres**. Laurence termine aussi à la 1^{ère} place avec sa Sharp en 45-70 au tir à 200m, discipline Malakoff cartouche métallique.

A l'avenir, il semblerait que seules des armes sans dioptre puissent être utilisées dans cette dernière discipline...



Pour participer à ce rassemblement national **aucun pré requis** en niveau de tir.

Il faut juste faire partie des **Arquebusiers de France (A.D.F)**, section **Duchesse Anne, les meilleurs ! C'est nous !...**

Se rapprocher du secrétaire pour de plus amples informations.

Notons qu'on peut aussi, **par sympathie** et pour porter leurs jolis insignes ?... n'être qu'*adhérent de base*, de l'une ou l'autre section amie des A.D.F, comme les *Arquebusiers Bretons*, ceux du *Maine* ou bien encore, du *Costentin*, etc... *L'adhésion revient à 7 ou 15€uros selon les sections.*

L'essentiel est d'être membre des **Arquebusiers de la Duchesse Anne** car on est **les meilleurs !...**

On a assisté à de très belles acquisitions...

Certains membres ont profité de la présence d'exposants de qualité pour s'équiper... carabine de gendarmerie à percussion, revolver 1873, bretelles, amorces, moules, accessoires divers...

Chacun est reparti avec un petit quelque chose ce qui contribue à nourrir les souvenirs de ces *rassemblements*...

Concours amicaux

Les sociétaires du club ont également participé avec succès, à un grand nombre de **concours amicaux**, dans différentes disciplines armes anciennes, en



armes 10 mètres, en 25/50mètres, en TSV et en TAR, etc...

Le club d’Ancenis est très présent sur la scène du tir sportif et amical, dans la région et au-delà...

N’hésitez pas vous aussi à venir participer à ces concours qui permettent de découvrir d’autres stands, d’autres tireurs et qui ne vous feront que **progresser en niveau de tir**.

Un partenariat fructueux avec Général Optique de St Géréon...

Lors de la dernière journée de formation, le 8 juin, il a été proposé aux sociétaires volontaires, de rencontrer l’équipe du magasin **Général Optique** de St Géréon.

En effet, il a été fait le constat lors des formations, comme lors des concours de tirs, que de nombreux tireurs pouvaient **améliorer leurs tirs**, grâce à une correction visuelle mieux adaptée.



Aussi, le club a contacté **Général Optique** pour une opération de détection/amélioration de la vue.

En effet, la correction optique peut être bien adaptée pour la vie courante, mais convient **rarement** pour le tir sportif. En effet en tir, la correction optique doit se faire dans **l’angle supérieur gauche** du verre, et non en son centre. (*cas d’un tireur droitier*)

Un pistoler a besoin d’une correction **bien spécifique**, et s’il tire au fusil, il aura besoin, encore, **d’une autre correction** adaptée !... pour tirer « *clair* » ! ...

La vue c’est bien, voir ses organes de visée nets, c’est encore mieux !

Dix sociétaires avaient pris rendez-vous au club, dans le stand 10 mètres.

On est parti du principe qu’il était plus facile pour l’équipe d’opticiens de se déplacer au stand, plutôt que des sociétaires se rendent dans la boutique avec armes et bagages...

Les tests réalisés **ont été probants !**

La majorité des tireurs ayant pris rendez-vous, ont découvert qu’avec une paire de lunette adaptée à notre sport, ils pouvaient, enfin, voir leurs **organes de visée net !**

Le tout pour la modique somme de **25/30€uros en moyenne**, selon les options du verre, pour une paire de lunette adaptée ! Par exemple, un verre neutre, un verre adapté (*correcteur*) et la monture !

Devant le succès cette opération, on la reconduira, sans doute, à la rentrée... à confirmer.

N’hésitez pas à nous faire savoir, par mail, si vous seriez, **vous aussi, intéressés par cette prestation gratuite au club ?**

Résultats sportifs de la saison 2018-19

Pour rappel, à la FFtir, la saison sportive début vers le **1^{er} octobre** et se termine tous les ans, **en juillet** avec les Championnats de France de tir.

On compte trois niveaux de qualification ; les **matchs départementaux**, qui ouvrent droit à concourir aux **championnats régionaux**, mais à condition d’avoir fait le nombre de points exigé, qui eux même, peuvent donner la possibilité de participer aux **championnats de France** de la discipline voulue, là aussi, **à condition** d’avoir réalisé le nombre de points requis aux régionaux.

Cette saison, votre club était très présent dans la **majorité des disciplines FFtir !**

La saison a commencé par le 10 mètres, dont les résultats ont été évoqué dans le précédent *Buse Infos*, puis sont arrivés les concours **25/50mètres**, les **armes anciennes**, le **TAR** et le **300mètres**, sans compter une participation au **22 Hunter** où J-L Guedon est 1^{er} tireur du club de la discipline.

Départementaux disciplines 25-50 mètres :

Les sociétaires suivants ont concouru dans cette discipline ;

Pistolet standard, senior 1, 25 mètres ; 1^{er} W Ammar, 2^{ème} M Guillot, 5^{ème} F Bordin.

Pistolet standard, senior 3, 25 mètres ; B Suzineau 1^{er} .

Carabine 60 balles couchés, 50 mètres ; 2^{ème} L Montanya, 3^{ème} F Bacrot, 6^{ème} JL Guedon.

Régionaux disciplines 25-50 mètres :

Pistolet standard, senior 1, 25 mètres ; 8^{ème} M Guillot,

Pistolet standard, senior 3, 25 mètres ; B Suzineau 8^{ème} .

Carabine 60 balles couchés, 50 mètres ; 4^{ème} L Montanya.

Départementaux discipline Tir aux Armes Réglementaires :

En **T.A.R.**, il est demandé de tirer 5 cartouches d'essai (*pour régler/confirmer son arme en cible*), puis le match de compose de 10 cartouches de précision et 10 cartouches de vitesse.

Fusil à répétition manuelle (verrou) à 200mètres : 1^{er} L Montanya, (SF 1903), 4^{ème} J Gadreau (SF 1903), 5^{ème} M Guillot(SF 1903), 8^{ème} P Régnier (Mas 36-51), 10^{ème} R Magnan(SF 1903), 11^{ème} F Bordin (SF 1903), 13^{ème} Y Lallemand (SF 1903), 14^{ème} P Martin (Mauser 98k).

Fusil Modifiés 200mètres : 1^{er} L Montanya, 5^{ème} P Régnier, 19^{ème} F Bacrot, 11^{ème} L Gilbert, 12^{ème} F Bordin, 13^{ème} R Magnan, 15^{ème} Cl Gaubert, 19^{ème} M Guillot, tous tiraient à l'**AR15 en 5.56...**, sauf la 20^{ème} S Binay avec un fusil **S&Rubin, K31** de gros calibre.

Fusil semi automatique petit calibre <= 5.56 à 200mètres :

1^{er} L Montanya, 3^{ème} F Bacrot, 4^{ème} Laurence Gilbert, 8^{ème} F Bordin, 9^{ème} S Binay, 11^{ème} J Gadreau, 12^{ème} R Magnan, 14^{ème} Cl Gaubert, 15^{ème} M Guillot, 16^{ème} P Régnier, **tous tiraient à l'AR15 en 5,56...**

Carabine 22lr, 50mètres :

1^{er} J Gadreau, 5^{ème} L Montanya, 7^{ème} F Bordin, 8^{ème} D Tesson, 11^{ème} Y Lallemand, 12^{ème} M Guillot, 14^{ème} **Damien** Gadreau, 16^{ème} F Bacrot, 18^{ème} Laurence Gilbert, 19^{ème} Cl Gaubert, 21^{ème} S Tudeau.

Pistolet/révolver, Gongs, 25mètres : 3^{ème} P Régnier, 5^{ème} G Beauperin, 6^{ème} B Suzineau, 11^{ème} F Bordin, 12^{ème} M Guilot, 13^{ème} T Aubert, 17^{ème} P Martin, 22^{ème} E Fillaudeau.

Pistolet vitesse réglementaire 25mètres :

5^{ème} B Suzineau, 6^{ème} M Guillot, 9^{ème} T Aubert, 11^{ème} P Régnier, 13^{ème} Cl Gaubert, 14^{ème} F Bordin, 15^{ème} G Beauperin, 18^{ème} S Binay, 19^{ème} P Martin, 20^{ème} E Fillaudeau, 23^{ème} Laurence Gilbert.

Pistolet Authentique, 25mètres : 4^{ème} P Régnier (Tokarev TT33).

Régionaux discipline Tir aux Armes Réglementaires, T.A.R.

Fusil à répétition manuelle (verrou) à 200mètres :

1^{er} L Montanya, (SF 1903), 4^{ème} J Gadreau (SF 1903), 9^{ème} M Guillot(SF 1903), 7^{ème} F Bordin (SF 1903), 11^{ème} Y Lallemand (SF 1903), 12^{ème} P Régnier (Mas 36-51).

Fusil Modifiés 200mètres : 1^{er} L Montanya, 4^{ème} Laurence Gilbert, 9^{ème} F Bacrot, 10^{ème} F Bordin, 12^{ème} P Régnier, 14^{ème} Cl Gaubert, tous tiraient à l'**AR15 en 5.56...**

Fusil semi automatique petit calibre <= 5.56 à 200mètres : 2^{ème} L Montanya, 3^{ème} F Bordin, 6^{ème} F Bacrot, 8^{ème} J Gadreau, 10^{ème} L Gilbert, 11^{ème} S Binay, **tous tiraient à l'AR15 en 5.56...**

Carabine 22lr, 50mètres :

5^{ème} J Gadreau, 3^{ème} L Montanya, 12^{ème} M Guillot, 15^{ème} F Bordin, 17^{ème} **Damien** Gadreau, 20^{ème} Y Lallemand, 23^{ème} D Tesson, 26^{ème} Cl Gaubert, 32^{ème} F Bacrot, 42^{ème} Laurence Gilbert.

Carabine semi automatique 22lr, à optique, Gongs, 50mètres : 7^{ème} L Montanya.

Pistolet/révolver, Gongs, 25mètres : 14^{ème} M Guilot, 23^{ème} F Bordin.

Pistolet vitesse réglementaire 25mètres :

10^{ème} P Régnier, 14^{ème} M Guillot, 18^{ème} T Aubert, 27^{ème} Cl Gaubert, 19^{ème} F Bordin, 39^{ème} S Binay.

Plusieurs tireurs sont allés représenter le **club au TAR, au championnat de France à Vitrolles** début juillet ; L Montanya, M Guillot, F Bordin, Cl Gaubert, J Gadreau, Laurence Gilbert.

L'équipe d'Ancenis termine 1^{ère} au fusil semi automatique, Championne de France au fusil.
Tous ont tiré avec un fusil **AR-15** en 5.56 ! Photo *en début de numéro*.

1^{er} - ARQUEBUSIERS ANCENIS - Bordin F. / Gadreau J. / Montanya L. - 520 pts

2e - RHODIA CLUB TIR (Dauphiné-Savoie) - Fourneret L. / Fourneret M. / Fourneret E. - 518 pts

3e - T.S. BESSIERES (Midi-Pyrénées) - Escriba J. / Kettou M. / Zaragosa Abadie A. - 515 pts

Fusil à répétition manuelle.

L'équipe d'Ancenis termine à la **2^{ème} place**. Tous utilisaient des fusils **Springfield 1903** en 30-06.

1er - SOCIETE NANTAISE DE TIR (Pays de la Loire) - Eveillard S. / Mornet B. / Ramadier C. - 549 pts

2^{ème} - ARQUEBUSIERS ANCENIS - Bordin F. / Gadreau J. / Montanya L. - 521 pts

3e - STAND DE TIR L'ISOLE (Bretagne) - Le Beux F. / Lomont P. / Panheleux L. - 514 pts

- Secrétaire : Ph Régnier -

En classement individuel :

Fusil à répétition manuelle : L Montanya 2^{ème}, F Bordin 42^{ème}, J Gadreau, 43^{ème}, M Guillot 126^{ème}.

Fusil modifié : L Montanya 3^{ème}, F Bordin 42^{ème}, 74^{ème} Laurence Gilbert.

Fusil semi auto/ petit calibre (AR-15 en 5.56) : L Montanya 5^{ème}, Gadreau J 17^{ème}, F Bordin 23^{ème}, Laurence Gilbert 60^{ème}.

Carabine 22lr carabine : L Montanya 15^{ème}, **Damien** Gadreau 51^{ème}, M Guillot 63^{ème}, F Bordin 102^{ème}, Cl Gaubert 124^{ème}, Gadreau Jérôme 133^{ème}.

Carabine 22lr authentique : L Montanya 5^{ème}

International Service Rifle, Petit Calibre (<= 5.56) : L Montanya 3^{ème}

International Service Rifle, Gros Calibre (7,62): L Montanya 29^{ème}

Vitesse Réglementaire (Arme de poing) : M Guillot 145^{ème}, F Bordin 186^{ème} Cl Gaubert 264^{ème}.

Pistolet & Revolver : M Guillot 163^{ème}, F Bordin 177^{ème}.

Régionaux discipline 300mètres, 60 balles, couchées.

Carabines 60Bc couchés : 2^{ème} JL Guedon, 3^{ème} L Montanya.

Départementaux discipline Armes Anciennes.

En armes Anciennes, il est demandé de tirer **treize balles en 30 minutes** et on retient les dix meilleures balles, les trois autres font offices *de balles d’essai*.

Pistolet un coup à 25m, Kuchenreuter : 2^{ème} C Boudine, 6^{ème} P Régnier, 9^{ème} N Ledoriol, 10^{ème} S Loizeau, 11^{ème} S Binay, 12^{ème} O Sattler, 14^{ème} S Béranger, 15^{ème} A Belleil, 17^{ème} Laurence Gilbert, 19^{ème} Cl Gaubert.

Pistolet authentique, un coup à 25m, Kuchenreuter origine : 3^{ème} Cl Jacquet.

Revolver à 25m, Mariette : 4^{ème} P Régnier, 5^{ème} G Beauperin, 6^{ème} O Sattler, 8^{ème} S Loizeau, 9^{ème} F Godwin.

Arquebuse debout à 50m, Tanegashima : 1^{ère} S Binay, 2^{ème} C Boudine, 3^{ème} P Régnier.

Arquebuse à genou à 50m, Hizadaï : 1^{er} P Régnier, 2^{ème} S Binay.

Carabine match debout à 50m, Vetterli : 1^{er} F Chatelier, 3^{ème} Y Lallemand, 5^{ème} B Zehnacker.

Revolver debout à 50m, Donal Malson : 2^{ème} P Régnier, 4^{ème} f Godwin, 8^{ème} S Loizeau.

Carabine à silex debout à 50m, Pensylvania: 1^{er} Y Lallemand, 2^{ème} B Zehnacker, 3^{ème} S Béranger.

Carabine à percussion, gros calibre, debout à 50m, Lamarmora : 1^{er} Y Lallemand, 3^{ème} F Chatelier, 4^{ème} Ch Boudine.

Carabine à percussion, couché, à 100m, Whitworth : 1^{ère} Laurence Gilbert, 7^{ème} F Bacrot.

Régionaux discipline Armes Anciennes.

Pistolet un coup à 25m, Kuchenreuter : 1^{er} C Boudine (*score de 96 points !*), 4^{ème} P Régnier, 17^{ème} O Sattler, 19^{ème} S Loizeau, 20^{ème} S Binay, 29^{ème} N Ledoriol, 30^{ème} A Belleil.

Pistolet authentique, un coup à 25m, Kuchenreuter origine : 4^{ème} Cl Jacquet.

Pistolet un coup à 25m, Kuchenreuter Junior Garçon :

1^{er} A Duperret. **Félicitations ! C’est la 1^{ère} fois qu’au niveau départemental puis régional, qu’un jeune du club tire cette discipline ! Adrien est même sélectionné pour le Championnat de France !**

Revolver à 25m, Mariette : 13^{ème} S Loizeau, 21^{ème} O Sattler, 22^{ème} G Beauperin ,23^{ème} P Régnier.

Arquebuse debout à 50m, Tanegashima : 3^{ème} S Binay, 4^{ème} C Boudine.

Arquebuse à genou à 50m, Hizadaï: 2^{ème} S Binay, 3^{ème} P Régnier.

Carabine match debout à 50m, Vetterli : 6^{ème} Y Lallemand, 10^{ème} F Chatelier.

Revolver debout à 50m, Donal Malson : 8^{ème} P Régnier.

Carabine à silex debout à 50m, Pensylvania: 6^{ème} Y Lallemand.

Carabine à percussion, gros calibre, debout à 50m, Lamarmora : 3^{ème} Ch Boudine, 4^{ème} Y Lallemand, 8^{ème} F Chatelier.

Carabine à percussion, couché, à 100m, Whitworth : 9^{ème} Laurence Gilbert.

Le **championnat de France aux armes anciennes** a eu lieu du 11 au 15 juin à Châteauroux, au stand National de la FFtir.

Le club **était représenté** par **Stéphanie Binay**(Arquebuse), **Adrien Duperret** (pistolet), **Christophe Boudine**, (pistolet, Arquebuse), et **Philippe Régnier** (Arquebuse, pistolet).

La compétition s'est déroulée dans le nouveau **stand national** de la FFtir. Les résultats étaient très élevés. Exemple un **97** à l'arquebuse, Stéphanie a réussi un beau 90/100, mais on a assisté à des scores « parfait » de 100/100 au fusil à percussion couché à 100mètres ! etc... la barre est très haute surtout pour espérer participer ensuite aux **championnat d'Europe** de la discipline qui se déroulent durant l'été.

Formations

Le club a accueilli une trentaine de nouveaux en septembre et une dizaine en janvier.

Et dès la mi-mars, jusqu'à juillet, le club commençait à recevoir de nouveaux sociétaires pour la rentrée de **septembre 2019**... Nous sommes complets ce jour.

Le club « perd », comme tous les ans, et comme **tous les clubs sportifs**, une **vingtaine de sociétaires**, suite à mutations professionnelles/déménagements, cas le plus fréquent, ou suite au constat, que faire Nantes/Ancenis n'est pas facile (*cas classique*), ou tout simplement, par **manque de motivation** du sociétaire à pratiquer le tir sportif ou de loisir, ou hélas, encore, suite à décès, et **fait nouveau aussi**, suite au **durcissement de la législation**, chose qui était plus rare auparavant.

Le dénominateur commun qui provoque le plus de départ du club, cette année, est dû à la difficulté d'accès au club, en ne pouvant plus inviter de proches (*père, femme, fils*) etc.. pour tirer en armes anciennes ou gros calibre. Ce dernier point, a été un facteur déclenchant pour nombre de sociétaires **d'arrêter le tir**.

Au niveau de la formation proprement dite, toutes et tous les sociétaires en formation ont été agréablement surpris par la variété de la formation, l'organisation du club en ce domaine et la bienveillance des moniteurs à leur égard.

Notons que le club reçoit régulièrement **des mails de remerciements** pour la qualité de la formation et la disponibilité des aides et moniteurs aux formations, chose qui était rare il y a quelques années.

A l'opposé, une minorité, deux, trois nouveaux sociétaires/an sont parfois *décus* par la formation.

En général, il est constaté par les moniteurs, un manque d'aisance/sécurité dans le maniement des armes, et ceci plus particulièrement en **arme de poing** ou bien encore, un manque de prise en compte des remarques faites par les moniteurs pour faire progresser le sociétaire en sécurité. Ce qui débouche de fait, sur un refus légitime, d'accès pour la validation à la *cible verte* pour les armes de catégorie B.

Ce positionnement *ferme*, peut créer, avec **une minorité**, des incompréhensions, **mais la sécurité sur les pas de tir**, de même, que le **maintien d'un niveau de qualité certain de la formation, est à ce prix**.

Par ailleurs, les sociétaires sont prévenus des conditions de validation de la formation, au préalable, **lors de leur inscription** et lors de la journée d'accueil.

Il reste encore une trentaine de sociétaires à former, principalement ceux rentrés en janvier et quelques retardataires de septembre... sans compter une trentaine de nouveaux arrivants...

Le club est **donc complet** pour la rentrée de **septembre 2019**.

FORMATION continue des Moniteurs par la FFtir

Fabien Bordin, Mickael Guillot, et Thierry Rouvel ont suivi la formation dispensée par la FFtir pour devenir Animateur de tir qui est le 1^{er} niveau de moniteur de tir.



P Martin, C Boudine, eux, ont suivi la formation de 2^{ème} niveau des moniteurs de tir de la FFtir est le niveau Initiateur.

Parallèlement, le club a sollicité de **nouveaux aides moniteurs** issue du recrutement de la saison 2018-19, à savoir ; **Anaïs Belleil, Nicolas Ledoriol, Amaury Girard, Sébastien Klein.**

Il leur sera offert la possibilité de concourir au stage d’Animateur FFtir à la rentrée prochaine.

Au niveau, Tir Sportif de Vitesse

Pratique du T.S.V. Entraînements : 09, 24 et 31 aout 2019

Si de plus en plus de sociétaires du club, viennent essayer/découvrir le TSV, on décompte vingt tireurs assidus.

Sur ces vingt tireurs, neuf sont compétiteur et trois vont le devenir à la prochaine rencontre de Tours.

Sur ces vingt tireurs, nous en avons deux qui débutent et qui sont bien engagés pour continuer avec succès.

Les entraînements ont lieu deux fois par mois avec des entraînements supplémentaires, spécifiques avant compétition.

Au niveau encadrement, il y a comme **responsable fédéral**

J-J Rouland, moniteur et arbitre National, secondé par **deux moniteurs validés fédéral, Gérald Beaupérin et Valère Berthomé.**

A noter, que les stages de formation sont pris en compte directement par la FFtir **et ne coûtent rien au club**, ce qui n’est pas le cas des autres types de formations.

Dans cette discipline comme dans les autres disciplines de tir, ce sont les points qui comptent, mais aussi la vitesse d’exécution. C’est-à-dire que, sur un match donné, on additionne les points et l’on divise par le temps, ce qui donne un coefficient. Le meilleur coefficient est évidemment classé premier.

La ciblerie utilisée : une cible papier comprend 3 zones, la zone centrale vaut 5pts par coup, la deuxième zone 3pts et la zone extérieure 1pt. Il doit y avoir deux impacts par cible papier, et chaque cible métal doit être tombée pour rapporter 5pts.

Tout impact manquant sur une cible papier et toute cible métal non touchée coûte une pénalité **de -10 pts**

Sur une compétition, on peut avoir de **8 à 30 matchs** à suivre, en fonction de son niveau d’importance !

Les matchs inter club comprennent **8/9 matchs**, soit environ **220 coups, à tirer en une journée.**

Les **Championnat de France** compte **24 matchs** soit environ **400 coups**, et ils se tirent **en trois jours.**

Les **Championnat du Monde**, pour mémoire trois de nos compétiteurs y ont participé en 2017, c’est environ **500 coups**, qui se tirent sur quatre jours

Par comparaison, en **armes anciennes**, un match se tire en **13 coups** en 30’ et un match **TAR**, c’est **25 coups.**

Pour concourir au championnat de France de TSV, il faut avoir réalisé un certain nombre de matchs au niveau national, sorte de circuit TSV.

Voici quelques matchs auxquels nos sociétaires ont participé :

Le 16 Mars 2019, GTI Batman Handgun (*Arquebusiers des Isles de Marenne*), catégorie Open : 15^{ème} 48,08% Rouland Jean-Jacques, en catégorie standard : 14^{ème} 75,14% Beauperin Gerald, 33^{ème} 57,93% Berthome Valere.

Le 17 Mars 2019, GTI Batman Mini-Rifle et PCC (*Arquebusiers des Isles de Marenne*), (Mini-Rifle=Carabine semi-auto 22lr / PCC=Pistol caliber carabine : carabine en calibre arme de poing ; Thomson, AR15 avec upper en 9mm, etc...) en Open : 8^{ème} 77,26% Berthome Valere, 12^{ème} 65,44% Rouland, Jean-Jacques, 14^{ème} 61,56% Compas Paul, 16^{ème} 58,24% Beauperin, Gerald.

31 Mars 2019 : GTI MiniRifle/PCC 2019 (*CLUB de TIR SPORTIF de TOURAINE*), Open : 5^{ème} 82,02% BERTHOME : Valere Berthome, 9^{ème} 66,95% ROULAND Jean-Jacques.

27 Avril 2019 : Bretagne Amical Vannes 2019 (*société de tir L’Impact*) : Open : 7^{ème} 57,46% Rouland Jean-Jacques, Standard, 6^{ème} 68,48% Beauperin Gérald, 13^{ème} 46,90% Berthome Valere

25 Mai 2019 : Match de Printemps de Sainte Opportune (<https://www.ouest-france.fr/normandie/flers-61100/pres-de-flers-les-tireurs-ont-la-cible-au-bout-du-viseur-6368130>), Production : 40^{ème} 56,15% Compas Paul, Standard : 9^{ème} 69,96% Beauperin Gerald, 24^{ème} 55,44% Berthome Valere



5 et 16 Juin 2019 Occitan Cup (AMTARC) Montauban, Nord de Toulouse PCC, 19^{ème} 48.71% Rouland Jean-Jacques, Standard : 32^{ème} 69.72% Beauperin Gerald, 50^{ème} 53.90% Berthome Valere.

Championnat de France T.S.V (CdF) 17 au 20 Juillet 2019

Gérald Beauperin et Berthome Valère ont participé une fois de plus au championnat de France à Châteauroux Cette année, au CdF, nous avons 24 stages (*match/parcours*) à tirer, pour un total de 383 cartouches minimum. Sois un total maxi théorique de 1915 points. (5 points pour chaque cible métal tombé ou impact dans zone "A" le centre, de cible papier).

Pour le comptage des points, c'est là que ça se complique, exemple, sur un match 20 coups : $20 \times 5 = 100$. Le tireur ayant le meilleur ratio points divisé par temps marque 100 points. Le tireur ayant un ratio 86,76%, du premier marque 86,76 points. D'où les scores en points avec **4 chiffres après la virgule...**

La FFTIR nous avait concocté 12 *shorts courses* - de 8 à 12 coups, où le chrono est prépondérant. 8 *mediums courses* - de 13 à 24 coups, à chacun de trouver le compromis entre vitesse et précision 4 *long courses* - de 25 à 32 coups, faut assurer les points quitte à lâcher quelques secondes.

Chaque concours de TSV ou chaque match/stage est le prétexte à donner lieu, traditionnellement à **une thématique**.

Exemple, Astérix, Blanche Neige, le zoo, ou encore un sport.

Dans le stage **Rugby** au **CdF**, on partait avec **un ballon sous le bras** ! Puis, il fallait aller marquer un essai sur une planche pour déclencher l'apparition d'une cible mobile ! Avec, bien entendu, l'arbitre qui veille au grain à chaque instant ! Ce dernier match était en 16 coups mini (*donc 8 cibles, 2 impacts par cible papier, dont la mobile*) belle édition de ce championnat qui nous prépare à notre stage d'arbitrage.



Parcours Tir Air Soft (P.T.A)

En général, ces séances de tir de loisir se déroulent les samedis après midis lors des séances de tir plateaux. Elles sont ouvertes aux jeunes comme aux moins jeunes.

En outre, cela permet de réaliser du tir en déplacement, avec des cibles mobiles ou non, *tirables* ou *non tirables*, à l'arme de poing comme d'épaule, un peu comme le TSV, mais en utilisant des « armes » qui ne tirent que des billes de plastique biodégradables. Ces « armes » sont de *véritables* reproductions d'armes réelles.

Les animateurs **Pascal Even et Tintin** mettent leur matériel à votre disposition.

Les « armes » fonctionnent soit, en mode électrique, mode qui assure un fonctionnement régulier et puissant, mais au détriment de la fidélité de la reproduction, soit à « gaz » et sont alors plus proches des « vraies » armes, on trouve presque les mêmes pièces mobiles, et le mode de démontage est quasi identique.

C'est l'occasion, de pratiquer un mode de tir *mobile*, il n'est pas donné à tout le monde de savoir se déplacer avec une « arme » prêt à tirer, sauf peut être à la chasse, mais, tout en apprenant à **respecter la règle des 5**, dans un environnement diversifié.

Tirs administratifs

Suite à conventions, le club accueille des administrations ; Police Municipale de Châteaubriant (*depuis 1989*), Gendarmerie et Police Ferroviaire **Sncf** (*SuGe*), depuis 2018, pour des tirs de formations/entraînement.

L'annotation **tir administratif** ou **25m réservé** apparaît alors sur le **planning ou mails d'information** du club. Ces séances sont **privées et réservées** uniquement aux employés de ces services qui acquittent un droit d'utilisation du stand à cet effet.

Elles se font en priorité le mardi, pour ne pas monopoliser trop le stand vis-à-vis des sociétaires.

Le Tir adapté

Depuis 1990, régulièrement les **jeudi après-midi**, le club reçoit des tireurs en situation de handicap.

Sous la directive **d’Emmanuel Fillaudeau**, S Béranger, J Cottineau, B Suzineau, G Petit, J Luc Guedon, J-C Luce, et bien **d’autres bénévoles**, accueillent des groupes de tireurs issus de divers centres d’accueils adaptés.

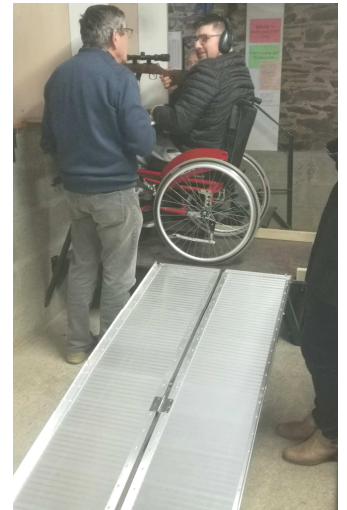
Ils tirent essentiellement au pas de tir 10 mètres.

Mais, certains faisant preuves de belles qualités de tireurs et se lassant aussi un peu du tir 10mètres, Emmanuel Fillaudeau a imaginé de faire tirer les plus aptes à la carabine 22Lr.

Pour cela, il a reçu l’aide de l’équipe travaux, qui a imaginé et conçu un système de rampe, pour amener le tireur à la hauteur de la *table de tir*. (voir photo)

Le succès est au rendez vous à la grande satisfaction des participants comme des encadrant.

Tous les ans, **Emmanuel Fillaudeau** et son équipe organisent un concours de tir suivi d’un pot qui rencontre un grand succès auprès de ces tireurs.



Journées de Travaux/d’Entretien accessibles à toutes/tous !...



Tous les **mardis**, il y a eu des travaux au stand et il y en aura encore pas mal... pour la saison à venir...

Au programme ; maçonnerie, soudure, nettoyage, ferronnerie, peinture, menuiserie, débroussaillage, terrassement, nettoyage des pas de tir, tri des étuis/douilles, rangement divers du stand, etc...

Il y en a pour tous les goûts et compétences !

Jean Cottineau réussit le tour de force de réunir ces mardis de travaux entre 10 et parfois mêmes **30 bénévoles**.

Si à l’occasion, vous aussi, vous disposez d’un peu de temps, un mardi, n’hésitez pas à contacter Jean Cottineau pour faire part de votre aide/disponibilité.

La liste des réalisations est longue. On citera la construction d’un auvent pour abriter les bénévoles lors des concours de tir au dessus de la tranchée du 200mètres, la remise en état du mur du 200mètres par un garnissage de planche, qui étaient présentes à la construction du stand pour stopper les ricochets lors des tirs à la mitrailleuse, mise aux normes du système électrique, l’aménagement d’un système de drainage sur le cheminement latéral du 200mètres, la construction d’un nouvel abri pour le tir plateaux, etc...

Rappel : une fois de plus, merci de soulager l’équipe travaux en ne laissant pas de débris derrière vous, en ramassant vos étuis, en retirant vos agrafes, etc... tous ces petits gestes permettent à l’équipe de travaux de se consacrer à **des travaux plus sérieux**. Merci de votre aide.

Tir à balles avec des armes de Chasse

Le club organise sous la directive de **Jean Jacques Rouland** des tirs à balles *de chasse*.

De qui s’agit-il ? Le but est de permettre aux détenteurs de fusil de chasse de calibre 12 ou 16 de pouvoir tirer, en **toute sécurité** et sous la directive d’un moniteur.

En effet, ils utilisent dans leurs armes principalement des **cartouches à balles de cal 12 ou 16**.

Ce type de munitions est sujet au ricochet/sol, si elles sont « mal tirées », d’où la **présence obligatoire** à vos cotés d’un moniteur de tir. (cf règlement intérieur)

Les armes utilisées sont soit à canons lisses ou légèrement rayés pour tirer avec plus de précision des balles type *Brennecke, Blondeau, Sylvestre, etc...*

Et cela permet aux chasseurs/tireurs de régler leur arme en cible pour voir précisément, où « *elles tapent* » et de s’entraîner au tir sereinement, tout en préservant nos installations, ciblisme entre autres.

Merci aux sociétaires **intéressés de la faire savoir à Jean Jacques, donnez votre n° de téléphone**, pour qu’il puisse vous prévenir en **cas d’annulation** de la séance. Son n° est le **06 09 34 43 70**.

Les « bonnes adresses/liens » des uns et des autres...

Mike a testé un chronographe :

« Il est un peu plus cher que je pensais, et il faut demander s'il est en stock avant de commander, ils m'ont répondu dans la matinée.

Je confirme qu'il marche très bien, peu importe la lumière ambiante, mais que pour les carabines sans modérateur. Il se fixe **directement en sortie de canon !** »



<https://shop.marchscopes.co.uk/collections/magnetospeed/products/magnetospeed-sporter-chronograph>

Gérard NOLF atelierinfiniteight@gmail.com

« Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons afin de vous informer sur notre société L'Atelier Infiniteight situé à **Saumur-Distré 49400**.

Nous sommes spécialisés dans l'armurerie et l'usinage. Nous réalisons vos filetages sur tour à métaux professionnel, diverses pièces sur demandes (adaptateurs, bagues de protections...), mais aussi la gravure laser, les peintures Céракote, le sablage...etc...

Pour toute demande ou information, veuillez privilégier le mail car malheureusement, en atelier, il est plus difficile de répondre et de prendre note de vos souhaits.

Le mail permet une trace écrite et une réponse dès que nous sommes disponibles.

Merci. Cordialement. M.NOLF Gérard, Armurier Gérant »

EURL L'Atelier Infiniteight SIRET: 841 887 391 00016 RCS ANGERS Capital de 1500€ N° TVA Intracommunautaire FR 47 841887391 M. NOLF Gérard (Gérant)
0672329348 atelierinfiniteight@gmail.com



Lien divers...

Le "Range Officer" expulse un amateur de selfie d'un pas de tir au Texas

<https://www.koreus.com/video/idiot-selfie-stand-tir.html?amp>

Le tir western au Texas ou cowboy action shooting, se pratique aussi au club à Ancenis !

<https://www.youtube.com/watch?v=pTkbgqtauDE>

Vidéos de tir au fusil Sharp à très longue distance

<https://www.youtube.com/watch?v=bLZcmLAMGcU>

<https://www.youtube.com/watch?v=st4qE02GEKo>

<https://www.youtube.com/watch?v=ZBLdtFes8eE>

<https://www.youtube.com/watch?v=mpKxAbwgHsk>

<https://www.youtube.com/watch?v=cCpSmYmPKxs>

Tir à 300 mètres en 22lr

Un article de la revue **Cibles de juillet** parle du tir à 300mètres en 22lr !

On tient le visuel de la C300 à cette distance. Voir aussi sur **Tir mailly** :

<http://www.tirmaillyforum.com/mildot/viewtopic.php?f=19&t=257365>

et ci dessous un lien ou une personne tire sur un petit œuf à une distance équivalente.

<https://www.youtube.com/watch?v=CUtasDhjpI4>

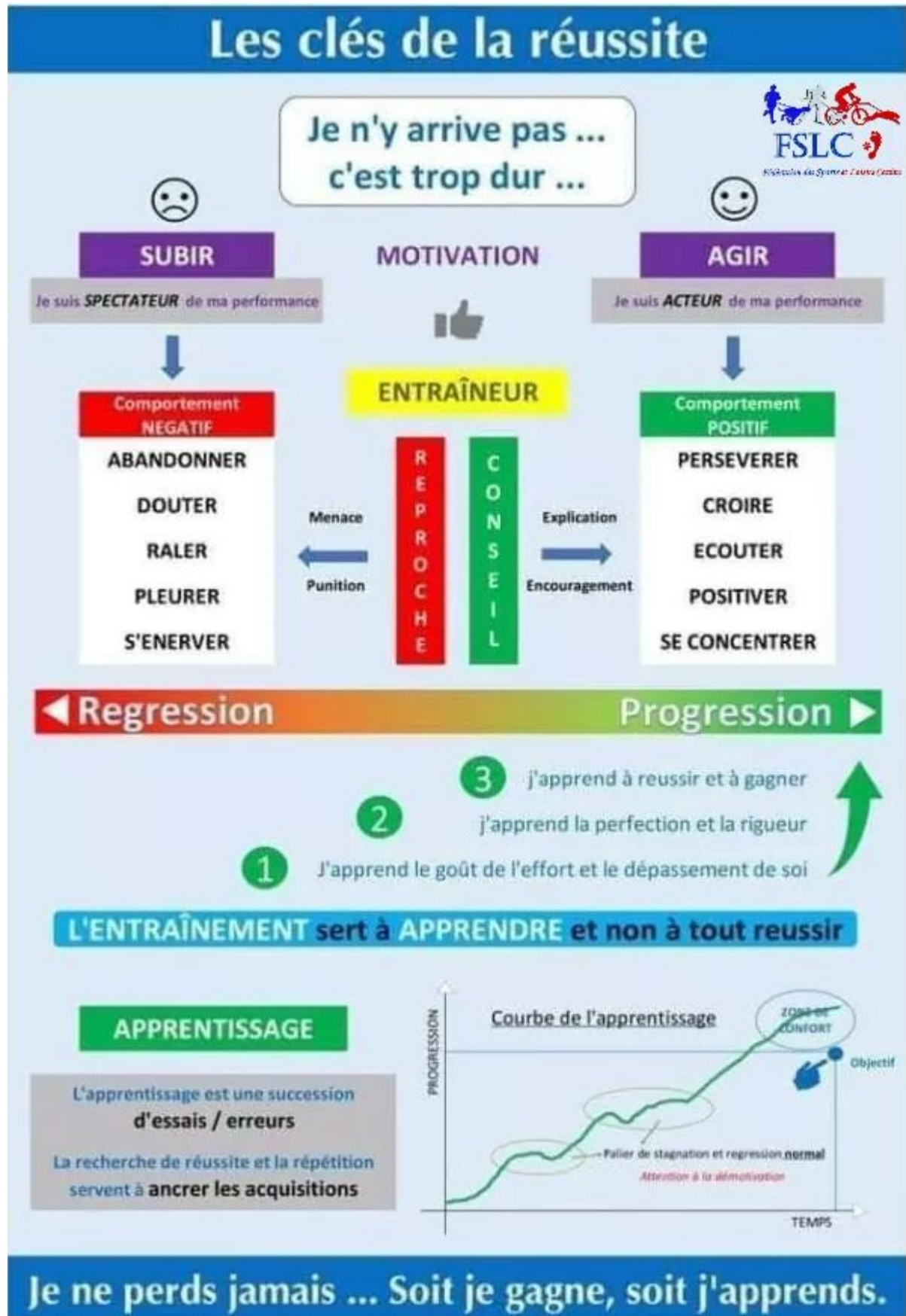
Historique du tir en France

<http://www.mousquet.net/page132.htm>

Site de l'UFA sur la législation des armes, l'histoire, comment classer une arme, etc...

<https://www.armes-ufa.com/>

Pour les sociétaires **en formation ou recyclage....**



Bonne formation et bons tirs à toutes et à tous !

Procédure pour une demande de détention d’arme à titre sportif.

Partie Fédération Française de Tir
qui reçoit délégation du ministre d’attribuer des détentions d’armes

Partie P R E F E C T U R E

**Une
semaine**

Faire sa demande
d’AVIS PREALABLE
auprès du club

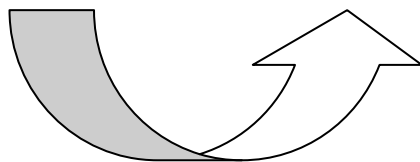


Faire un mail au club, Joindre/ scanner

- votre **LICENCE** FFtir en cours
SIGNEE par le **MEDECECIN/Président**
- votre **CARNET de TIR recto verso**
Il faut avoir 3 tirs pour 1^{ère} demande
**Précisez, si c’est pour une acquisition
ou pour un renouvellement.**
Merci.

En retour, le club vous fournira :

- l’Attestation de tir comme quoi vous
pratiquiez bien le tir **sportif régulièrement**,
- l’Avis préalable (volet vert), de la FFtir



Achat de POUDRE. Attention

La vente se fait sur présentation de la licence
de tir FFtir et parfois de la C.N.I.

A noter, que certains armuriers sont équipés d’un **logiciel**
qui **remplace**, désormais, le livre de « police des
poudres ».

Comment ça fonctionne ?

A votre 1^{er} achat, il vous ouvrira un « compte » sur
présentation de votre licence de tir et votre C.N.I.

Ensuite, à chaque achat, il scannera le numéro du
bidon de poudre qui sera automatiquement
imputé sur **votre compte**.

Donc, attention si vous revendez un bidon à un
tireur proche, ce bidon **restera** référencé à **votre**
nom...

Passage en « Préfecture
ou sous-préfecture »
Selon lieu habitation !
sur **RENDEZ VOUS** ???
ou par **ENVOI postal A/R**

Joindre :

- Licence FFtir à jour
signée(médecin/Président et vous)
- Carnet de tir FFtir,
- Attestation club de tir,
- Avis préalable (volet vert) FFtir
- Justificatif domicile,
- Facture coffre-fort,
- Extrait Acte de Naissance
avec mentions marginales(de -3 mois)
- Originaux précédentes détentions
(Si c’est pour un renouvellement)
- Cerfa n°5 /20-3257, **daté/signé**
Bien le remplir au préalable,
pour indiquer les armes que vous voulez
acheter avec votre **mail et n° tel/**
et joindre une **Enveloppe à votre adresse,**
affranchie au tarif recommandé avec A/R
(pour Nantes)

**15
jours
1 à 2
mois
...**

Enquêtes diverses et
Traitement par « logiciel » ...



Envoi au domicile du tireur de
l’avis préalable
6 mois pour faire l’achat.
Si pas d’achat le signaler !
La détention est
Valable « 5 ans »
en fait 4 ans et 7 mois...

**Signaler tout changement
d’adresse, si déménagement**
**Si arrêt du tir ? Vous devrez
revendre vos armes ou les
déposer chez un armurier.**

**A Nantes le bureau des armes se trouve sur l’île
Beaulieu, à la Direction Départementale de la
Protection des Populations ;
DDPP 44 Service prévention des risques,
10 Bvd Gaston-Doumergue,
BP 76 315, 44263 Nantes Cedex 2**

***Ci-dessous, extrait du formulaire accident/sinistre FFtir
disponible sur le site FFtir***



RESPONSABILITE CIVILE ET RECOURS

INDEMNITES CONTRACTUELLES

A ENVOYER DANS LES 3 JOURS A :

FEDERATION FRANCAISE DE TIR

38 RUE BRUNEL 75017 PARIS

ETABLIE PAR LE BLESSE, ELLE DOIT ETRE CO-SIGNEE PAR UN RESPONSABLE DU CLUB

Toute déclaration incomplète retardera le traitement du dossier

Date de l'accident : _____ Heure : _____	
L'ACCIDENT S'EST PRODUIT AU COURS :	
☐ d'un trajet ☐ d'un entraînement ☐ d'une compétition ☐ d'une opération « Portes Ouvertes » (joindre une attestation sur l'honneur du Président de la Sté de tir)	
Circonstances détaillées de l'accident : _____	
_____	Joindre croquis + plan des lieux

Arme : Type & calibre : _____	
Nom et adresse du 1 ^{er} témoin : _____	

Tél. _____	
Signature : _____	
Nom et adresse du 2 ^{ème} témoin : _____	

Tél. _____	
Signature : _____	
IDENTIFICATION DE LA VICTIME :	
Nom et prénom : _____	
Date de naissance : _____	
Adresse : _____	
N° Tél. : _____	
PROFESSION	_____
NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR, OU DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE :	

RÉGIME DE PREVOYANCE	
☐ ASSURE SOCIAL	☐ TRAVAILLEUR INDEPENDANT ☐ AUTRE
N° IMMATRICULATION :	_____
NOM DE L'ASSURE SOCIAL (en préciser la raison) :	_____
RÉGIME COMPLEMENTAIRE	Le blessé a-t-il une mutuelle ? ☐ OUI ☐ NON (nous préciser)
LE NOM DE CETTE MUTUELLE :	_____
ADRESSE :	_____
N° DU CONTRAT :	_____
COORDONNEES EXACTES DE L'ASSUREUR PERSONNEL (nom, adresse, n° de contrat) :	
